trigone
EAU-DECHETS-ASSAINISSEMENT
Syndicat Mixte du GERS

FORMULAIRE DE DEMANDE DE BRANCHEMENT

Travaux de raccordement au réseau d'eaux usées

Rappel :

Les travaux de branchement ne pourront être réalisés qu'après l'obtention de l'Autorisation de Raccordement au réseau délivrée par TRIGONE, suite à la validation de votre dossier d'exécution joint au présent formulaire.

1. Informations relatives au demandeur / propriétaire (tous les champs doivent être renseignés)

Civilité : Mme ☐ M. ☐ Nom : .....
Prénom : .....
N° et rue : .....
Ville : .....
Code Postal : ..... Ville : .....
N° de téléphone : ..... email : .....
Le cas échéant :
Raison sociale : .....
N° de SIRET : .....

2. Nature / origine de la demande (cochez la ou les cases correspondantes)

☐ Viabilisation d'un terrain

☐ Raccordement d'un projet neuf

☐ Déplacement d'un branchement existant

☐ Mise en conformité d'un rejet existant

☐ Suppression d'un assainissement non collectif

Pour toute demande faisant suite à l'obtention d'une autorisation d'urbanisme (PC, PA, DP, CU), merci de bien vouloir indiquer son numéro :

N°

3. Adresse des travaux

Nom de la rue : ..... N° rue : .....
Résidence : ..... N° de lot : .....
Code postal : ..... Ville : .....
N° cadastral : .....

4. Pièces à joindre

Afin d'établir votre devis et demander les autorisations administratives, nous vous remercions de joindre à cette demande dûment datée et signée les pièces suivantes :

trigone
EAU-DECHETS-ASSAINISSEMENT
Syndicat Mixte du GERS

FORMULAIRE DE DEMANDE DE BRANCHEMENT

Travaux de raccordement au réseau d'eaux usées

MAISONS INDIVIDUELLES

☐ Le formulaire de déclaration P.F.A.C. (Participation pour le financement de l'assainissement collectif), dûment rempli ;

☐ Le plan de composition permettant de justifier le nombre de pièces principales réalisées ou la surface plancher selon la destination des locaux ; dans le cadre d'une extension de la construction existante, fournir le plan de composition avant et après projet ;

☐ Le plan masse coté (topographie, profondeur) faisant apparaître les réseaux et ouvrages privés (AEP, EU, EP) jusqu'aux points de raccordement envisagés

OPERATIONS IMMOBILIERES

☐ Le plan de masse V.R.D de l'opération (côtes du terrain naturel : T.N, côtes fil d'eau des canalisations et ouvrages : diamètre des canalisations, nature des matériaux, …) ;

☐ Le profil en long jusqu'au raccordement sur le collecteur public ;

☐ Le formulaire de déclaration P.F.A.C, dûment rempli

5. Procédure

- Un devis sera transmis dans les 15 jours suivants la demande
- Les travaux seront réalisés sous un délai de 1 mois suivant la validation du devis (sous réserve des autorisations administratives nécessaires)
- La facture des travaux sera transmise au demandeur, suite à la réalisation des travaux
- Le branchement sera mis en service après contrôle de bon raccordement réalisé par un agent du syndicat TRIGONE
- Participation pour le financement de l'assainissement collectif.

6. Dossier de demande à retourner à l'adresse suivante

SYNDICAT MIXTE TRIGONE
Rue Jacqueline AURIOL
ZI LAMOTHE
32021 AUCH CEDEX 9

Ou par email : assainissement.collectif@trigone-gers.fr

Le demandeur déclare avoir pris connaissance et accepter le règlement de service assainissement collectif.
Fait à Le :

Signature du demandeur : (précédée de la mention bon pour accord)

Jean-Christophe VERGNES
Signature numérique de Jean-Christophe VERGNES
Date : 2021.03.19 15:21:06 +01'00'